

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

**DELIBERATION**

CANTON  
DE SORGUES

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

COMMUNE  
DE SORGUES  
84700

**SEANCE DU 3 DECEMBRE 2024**

**OBJET**

Décision modificative n°3  
Au budget 2024 de la  
Résidence Autonomie  
Le Ronquet

L'an deux mille vingt-quatre et le trois décembre, le Conseil d'administration du C.C.A.S. de Sorgues, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Thierry Lagneau, Président du CCAS.

**Del-2024-décembre-040**  
**N-7.1.1**

**PRESENTS :** T. Lagneau - S. Lagneau - S. Ferrara -  
C. Cambier - P. Cauchier - J. F. Laporte - D. Attuel  
E. Roca - G. Jullian - L. Armand - A. Marie -  
O. Vincent - M. J. Estin - C. Roche .

**POUVOIR(S) :** M. Cruy - E. Amigoni .

**EXCUSE(S) :**

**ABSENT(S) :** H. Trinquet .

**SECRETAIRE DE SEANCE :** L. Ludwig .

**Vu** le code de l'Action Sociale et des Familles;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M 22 ;

**Vu** le budget prévisionnel de la Résidence Autonomie Le Ronquet voté le 17 octobre 2023, la décision modificative n°1 du 25 juin 2024 et la décision modificative n°2 du 15 octobre 2024 ;

**Considérant** que des crédits supplémentaires non prévus lors du budget peuvent être ouverts et couverts soit par des recettes nouvelles, soit par une diminution des crédits disponibles sur d'autres comptes ;

Le détail des écritures comptables est joint ci-dessous. Elles permettront le financement d'ajout de crédits sur le groupe de dépense des charges afférentes à la structure afin d'assurer la clôture de l'exercice 2024 financées par des recettes plus importantes que celles inscrites au budget.

**DECISION MODIFICATIVE N°3**

Article	intitulés	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
<b>Section Exploitation</b>					
<b>Recettes</b>					
6419	Remboursement sur rémunérations				6 000,00
707	Ventes de marchandises				560,00
7588	Autres produits divers de gestion courante				200,00
<b>Dépenses</b>					
61561	Maintenance informatique		4 280,00		
673	Titres annulés sur exercice antérieur		1 730,00		
678	Autres charges exceptionnelles		750,00		
	<b>Totaux</b>		<b>6 760,00</b>		<b>6 760,00</b>
	Totaux dépenses/recettes		6 760,00		6 760,00
	<b>Total section d' exploitation</b>				
<b>Section Investissement</b>					
<b>Recettes</b>					
<b>Dépenses</b>					
	<b>Totaux</b>				
	Totaux dépenses/recettes				
	<b>Total section d' investissement</b>				

Sur le rapport présenté par le Président Thierry LAGNEAU,

**APRES**, en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**APPROUVE**, la décision modificative n°3 du budget 2024 de la résidence autonomie ci-dessus.

Adopté à : *L'unanimité*

J'atteste le caractère exécutoire de cette délibération à dater du :

*Publié le 06/12/2024.*

Le Président,

Thierry Lagneau

